



## Webinaire labellisé « Processus de Rabat »

# Migrations Internationales et Développement : « Intégration de la dimension migration dans les politiques de développement et de coopération au développement »

19 avril 2021

**DOCUMENT  
FINAL**

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



## Introduction

Webinaire sur **l'intégration de la migration dans les politiques de développement et de coopération au développement** - 19 avril 2021

- Piloté par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) français, avec le soutien du Processus de Rabat (ce dernier est mis en œuvre par l'ICMPD et financé par l'Union européenne)
- Premier événement portant le label du « Processus de Rabat<sup>1</sup> »
- Initialement conçu comme un atelier en format présentiel (impact COVID-19)
- Fait écho à l'action 5<sup>2</sup> du [Plan d'action de Marrakech 2018-2020](#)

Objectif : **identifier des bonnes pratiques dans les pays européens et africains** concernant **l'élaboration de politiques et de stratégies Migration et Développement, leur mise en œuvre et leur suivi** ainsi que la gouvernance multi-niveaux de ces politiques au niveau local, national ou régional.

Matériels préparatoires :

- [Deux documents préparatoires](#) réalisés par le Secrétariat du Processus de Rabat et le MEAE dressent un **état des lieux des stratégies et politiques liant la migration et le développement dans six pays africains et six pays européens.**
- [Une vidéo](#), produite par le Secrétariat du Processus de Rabat, sur **l'élaboration des stratégies Migration et Développement en Côte d'Ivoire et en Suisse.**

Le présent document donne un aperçu des **principales conclusions du webinaire**, ainsi que des défis et des bonnes pratiques identifiés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies liant Migration et Développement.

## Thématiques transversales

### → **Il convient d'adopter une approche globale et cohérente de la migration**

L'approche de l'UE consiste à mettre en place des **partenariats globaux** en matière de migration et une **approche à long terme** qui sera rendue opérationnelle d'ici la fin de l'année grâce au nouvel instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale - NDICI.

**« Le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile prévoit que des « partenariats sur mesure et mutuellement bénéfiques » soient mis en place, en prenant en compte les besoins spécifiques des migrants »**

*M. Francesco Luciani, Chef de l'unité Migration et déplacements forcés, Direction générale des Partenariats Internationaux (DG INTPA)*

<sup>1</sup> Une activité labellisée « Processus de Rabat » est organisée et financée par l'un des pays partenaires du Dialogue. Le système de label est l'un des piliers du mécanisme d'engagement du Dialogue qui permet aux pays partenaires de contribuer à la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre de coopération pluriannuel actuel.

<sup>2</sup> L'action 5 du Plan d'Action vise à « promouvoir l'intégration plus systématique des questions liées aux causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées de force dans les stratégies et programmes nationaux de développement socio-économique et dans les programmes de coopération au développement tout en assurant la promotion de l'appropriation des cadres normatifs régionaux existants. »

### → **Il est important d'inclure la migration dans les différentes politiques sectorielles**

Il est primordial d'intégrer la migration dans les différentes politiques sectorielles (éducation, changement climatique, agriculture, marché du travail, santé, etc.) et d'analyser **comment la migration impacte et est elle-même impactée par les politiques sectorielles**. Selon les analyses de l'OCDE, la migration n'est encore que superficiellement mentionnée dans les différentes politiques sectorielles.

L'OIM développe des projets et des outils pour aider les acteurs de la coopération bilatérale à intégrer la migration dans une approche sectorielle. C'est notamment le cas du projet « Intégration des migrations dans la coopération internationale et le développement (MMICD) », financé par l'UE, qui vise à renforcer le processus d'intégration de la migration dans les secteurs de la coopération au développement.

« En tant qu'organisation coordinatrice du Réseau des Nations-Unies sur la migration, l'OIM envisage la migration comme une thématique transversale pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, notamment au travers du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. »

Mme Cécile Riallant, Chef de l'unité « Migration et développement durable », Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

### → **Il est nécessaire de disposer de données fiables et objectives pour asseoir les politiques Migration et Développement**

La nécessité d'étayer les politiques par des données actualisées et fiables et des recherches objectives et scientifiques sur la migration est capitale. Pour que les politiques migratoires soient pertinentes et efficaces, elles doivent s'appuyer sur une **approche basée sur les faits** (*evidence-based approach*).

« Le 28 avril 2021 a été lancée une initiative conjointe « Africa Migration Data Network », gérée par la Commission de l'Union africaine, l'OIM, l'OCDE et Statistics Sweden, qui vise à promouvoir un échange de bonnes pratiques sur les questions de données sur la migration à l'échelle continentale »

M. Jason Gagnon, Économiste du développement, Centre de développement de l'OCDE

« En Sierra Leone et au Cap-Vert, les départements des statistiques ont été impliqués dans les processus d'élaboration des politiques migratoires »

Oleg Chirita, Chef du Programme Initiatives Mondiales (programme MIEUX), ICMPD

« En France, la Plateforme numérique de suivi facilite la collecte et la mise à jour des données de suivi du Plan d'action Migrations internationales et Développement 2018-2022 et permet d'optimiser le traitement des données »

Mme Mélodie Beaujeu, Chargée de mission Migrations, Agence Française de Développement (AFD)

## **Élaboration et suivi des politiques et des stratégies Migration et Développement**

### → **La coordination interinstitutionnelle et l'approche inclusive et participative sont primordiales pour mettre en place des politiques/stratégies globales**

La **coordination interinstitutionnelle** (en associant les niveaux locaux, nationaux et régionaux) est incontournable pour parvenir à mettre en place des **politiques/stratégies cohérentes et inclusives**. L'adoption d'une **approche globale** tout au long du processus d'élaboration des politiques garantit un processus inclusif et transparent.

Les consultations avec les différentes parties prenantes (par exemple, les organisations non gouvernementales, les membres de la diaspora, les universités, les centres de recherche, les syndicats, le secteur privé, etc.) contribuent à créer un **consensus** et à obtenir le soutien nécessaire des différentes composantes de la société.

**En France**, la stratégie « Mobilité, migration et développement » de 2013 et le Plan d'action Migrations internationales et Développement 2018-2022 ont donné lieu à une **démarche collégiale et participative** avec l'ensemble des acteurs concernés.

**L'élaboration de la politique d'engagement de la diaspora (Diaspora Engagement Policy - DEP) au Ghana** a nécessité un **processus systématique de collaboration et de consultation**, par le biais de réunions et d'ateliers de consultation des parties prenantes dans l'ensemble du pays. Des réunions consultatives de la diaspora ont également eu lieu au Nigéria, au Canada, au Royaume-Uni et en Allemagne, dans le but de recueillir les points de vue de la diaspora ghanéenne. Les consultations ont souligné la nécessité de disposer d'un document de politique globale et ont montré que l'engagement de la diaspora était pertinent dans des domaines allant au-delà de l'investissement et des transferts de fonds, notamment l'éducation, les arts et la politique.

**« En Côte d'Ivoire, la stratégie Migration et Développement élaborée en lien avec le programme MIEUX de l'ICMPD et la politique de gestion des Ivoiriens de l'Extérieur ont permis de mener des consultations nationales en associant tous les acteurs qui ont un impact sur la vie de la diaspora et de coordonner l'action gouvernementale sur la migration »**

*M. Issiaka Konate, Directeur général des Ivoiriens de l'Extérieur, Ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur*

**« Si l'on veut poursuivre cette approche multisectorielle et holistique, il est important d'inclure dès l'élaboration de la stratégie Migration et Développement toutes les entités pertinentes qui peuvent avoir un lien avec la migration »**

*Mme Émilie Ballestraz, Chargée de programme, Division Programme Global Migration et Développement, Département fédéral des affaires étrangères*

**« L'association Migration et Développement, créée par des migrants marocains vivant et travaillant en France en 1986, a participé à l'élaboration du Plan d'action Migrations internationales et Développement de la France en prenant part au Cadre National de Suivi et de Concertation, et tout particulièrement au Groupe de Travail sur un discours responsable et documenté sur la migration »**

*M. Jacques Ould Aoudia, Vice-Président de l'association « Migrations & Développement »*

## → **Le rôle clé des diasporas dans l'élaboration des politiques/stratégies Migration et Développement**

Le rôle joué par les diasporas dans le processus d'institutionnalisation de la thématique Migration et Développement est majeur. Pour un certain nombre de pays africains, **la diaspora constitue un acteur à part entière de leur diplomatie**. Afin de mieux connaître les membres de leur diaspora, plusieurs pays africains ont fait le choix de renforcer leur dialogue politique et institutionnel avec ces derniers, par le biais de plusieurs initiatives.

**En Côte d'Ivoire**, le Forum de la Diaspora est organisé tous les deux ans. Au **Ghana**, l'Année du retour (*Year of return*) de 2019 ainsi que le festival panafricain des arts et de la culture (PANAFEST) s'inscrivent dans le prolongement des efforts déployés par les différents gouvernements du Ghana pour renforcer les relations entre le pays d'origine et sa diaspora depuis 1998.

« Suite à l'Année du Retour, l'initiative « Beyond Return » a été lancée fin 2019 pour une période 10 ans. Cette initiative vise à développer l'industrie touristique du Ghana, à mettre en avant son potentiel d'investissement et à consolider ses programmes d'engagement de la diaspora » - M. Eddisson Agbenyegah, Directeur du bureau chargé des affaires de la diaspora, Ministère des affaires étrangères et de l'intégration régionale du Ghana

## → La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques/stratégies Migration et Développement

Le processus de mise en œuvre est une étape critique, car les politiques perdent leur pertinence si elles ne sont pas correctement traduites en actions et n'atteignent pas les résultats escomptés. La volonté politique est d'une importance capitale et elle ne doit pas seulement impliquer les bonnes décisions au bon moment, mais aussi l'allocation de ressources suffisantes dans le but de mettre en œuvre les actions prescrites dans les différents documents politiques et stratégiques. Le suivi et l'évaluation sont également une étape clé permettant de mesurer le degré de réalisation des objectifs de la politique, ainsi que leur impact et leurs coûts. La plupart du temps, les politiques et stratégies sont mis en œuvre par le biais de Plans d'action. C'est le cas par exemple en Côte d'Ivoire, au Ghana et en France.

« En France, le Cadre National de Suivi et de Concertation (CNS) constitue l'instance principale de suivi du Plan d'Action qui rassemble les organismes et acteurs engagés dans son élaboration. D'autres outils ont été mis en place, comme par exemple des rapports de suivi, des réunions annuelles, des groupes de travail thématiques et une plateforme numérique de suivi du Plan d'action » - Mme Mélodie Beaujeu, Chargée de mission Migrations, Agence Française de Développement (AFD)

## Renforcement de la coopération et des partenariats euro-africains et Sud-Sud

### → Les actions de renforcement de capacités permettent d'élaborer des politiques globales et durables

Le renforcement et le développement des capacités sont des éléments importants de la gouvernance internationale des migrations : ils se concentrent sur l'amélioration des capacités des individus, des organisations et des institutions en vue de trouver des solutions durables aux défis existants.

L'Allemagne est guidée par une approche globale et intégrée qui inclut la migration professionnelle, le retour et la réinsertion, les transferts de fonds ainsi que la coopération avec les diasporas. Dans ce cadre, le BMZ et la GIZ apportent leur soutien aux gouvernements partenaires pour développer leurs propres politiques migratoires.

« Nous soutenons les gouvernements partenaires dans le développement et la mise en œuvre de leurs propres politiques migratoires, à l'instar du projet de « Soutien à l'Union africaine sur la migration et le développement » qui vise à renforcer les capacités de pilotage de l'Union africaine et à améliorer la gouvernance de la migration sur le continent africain. » - Mme Stefanie Scharf, Chef de Division, Enjeux politiques du déplacement et de la migration, Ministère fédéral de la Coopération économique de l'Allemagne

« L'un des objectifs de la stratégie Migration et Développement durable de l'OIM est de renforcer les capacités des gouvernements, des institutions et des systèmes pour parvenir à une bonne gouvernance des migrations » - Mme Cécile Riallant, Chef de l'unité « Migration et développement durable », Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

### → **Le soutien aux diasporas dans le cadre des partenariats euro-africains**

Le **Programme Migration & Diaspora (PMD)**, financé par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ est présent dans 23 pays dont 6 pays du Processus de Rabat. Ce programme accorde une place prépondérante aux **diasporas en les considérant comme un vecteur de coopération euro-africaine**. Ce projet est articulé autour de trois champs d'intervention : 1) le retour orienté vers le développement : le PMD soutient la mise en relation entre les personnes désireuses de rentrer dans leur pays d'origine et les employeurs sur place, notamment via les formations ; 2) l'engagement social des diasporas : le PMD soutient les migrants qui souhaitent s'engager dans le développement de leur pays d'origine ; 3) le projet soutient les échanges et les forums entre les diasporas visant à renforcer le réseautage et l'échange de connaissances entre communautés.

**« Le Programme Migration & Diaspora (PMD) vise à renforcer les capacités des acteurs clés afin de mieux utiliser la migration et l'engagement des diasporas pour stimuler le développement social et économique des pays partenaires »** - Mme Astrid Kohl, Directrice du Programme Migration & Diaspora, Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ)

### → **Le renforcement de la coopération Sud-Sud offre des solutions concrètes à des problèmes de développement communs**

Les flux migratoires concernent souvent des pays voisins, ce qui signifie que la gestion des frontières ne peut être optimale que si elle s'inscrit dans une approche intégrée, impliquant les autorités de l'ensemble des pays concernés.

**Le Maroc s'est engagé dans de nombreuses initiatives qui visent à promouvoir la Coopération Sud-Sud.** Son rôle de point focal sur le dossier de la migration au sein de l'UA est venu consolider sa vision africaine commune sur la migration.

Le Maroc a signé des memoranda d'entente bilatéraux avec plusieurs pays africains, entre autres avec la Côte d'Ivoire (en janvier 2015), le Mali (est soumis pour signature prochaine) et le Sénégal (en juin 2013). Le Maroc et ces trois pays sont traversés par les mêmes routes migratoires, et sont liés par les migrations de leurs ressortissants et hébergent les diasporas respectives. En dépit des particularités des situations migratoires de ces pays, ils partagent de nombreux défis liés à l'élaboration ou à la mise en œuvre de leurs politiques migratoires. Ils partagent également des problématiques similaires, notamment sur les questions liées à la diaspora, à la réinsertion des migrants de retour, à l'intégration et à la protection des migrants ainsi qu'à la facilitation des migrations régulières. L'objectif général du **programme de Coopération Sud-Sud**<sup>3</sup>, mis en œuvre par EF, est de favoriser la mise en place d'un système de gouvernance de la migration en renforçant la coopération Sud-Sud en matière de migration et la mise en œuvre des memoranda d'entente respectifs entre le Maroc et le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali.

Le **Dialogue sur les migrations en Afrique de l'Ouest** (MIDWA, en anglais) favorise la coopération Sud-Sud en encourageant les États membres de la CEDEAO à discuter dans un contexte régional des questions et préoccupations communes en matière de migration.

**« Au Maroc, la Coopération Sud-Sud est consacrée dans le Préambule de la Constitution de 2011, et le pays s'est engagé dans de nombreuses initiatives qui visent à promouvoir cette forme de collaboration sur les plans politique, économique, technique et humanitaire. Cette coopération se trouve au cœur de la politique étrangère marocaine et le Maroc s'y investit énergiquement. »** - M. Ahmed Nouri Salimi, Chef de Division, Direction des Affaires Consulaires et Sociales, Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Étranger

<sup>3</sup> Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et le ministère allemand fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Il est mis en œuvre par la GIZ et Expertise France.

## **Analyse de la participation au webinaire\***

- L'évènement a attiré un public varié de plus de 80 participants, comprenant non seulement les pays et organisations partenaires, mais également des chercheurs et des représentants d'organisations internationales et de la société civile.
- Cet événement a bien été identifié par les participants comme une initiative portée par la France et labellisée comme une activité du Processus de Rabat.
- Le webinaire a bien répondu aux attentes des participants, comme par exemple mieux comprendre l'apport des migrations dans les politiques de développement et obtenir une vue d'ensemble de certaines bonnes pratiques de pays africains et européens sur l'élaboration et le suivi des politiques de Migration et Développement.
- Toutefois, les participants auraient souhaité que plus de temps soit accordé aux questions, aux échanges et aux discussions. Ainsi, certains participants auraient souhaité que l'évènement dure plus longtemps (par exemple 1h30 pour chaque panel de discussions).
- Les discussions et les présentations dans le cadre des deux panels ont été jugées satisfaisantes, voire très satisfaisantes. Les participants auraient néanmoins souhaité que les interventions soient plus concises et qu'il y ait un équilibre entre les interventions institutionnelles et opérationnelles.
- L'ensemble des participants ont trouvé que la vidéo projetée avait été très utile.

\* Cette analyse se fonde sur les réponses fournies par les participants aux formulaires d'évaluation.